

DERRIÈRE L'ACTIVISME MINISTÉRIEL, UN PROJET DANGEREUX

INTRODUCTION

De façon inattendue, Jean Michel Blanquer est devenu une des pièces maîtresses de la stratégie d'Emmanuel Macron. C'est en quelque sorte un couteau suisse : il rassure, par son indéniable connaissance du monde éducatif et sa capacité à célébrer une vision traditionnelle de l'école, les parents sensibles à ces thématiques ; il a l'oreille d'une partie du monde enseignant qui apprécie un discours qui célèbre la transmission du savoir et l'autorité ; il est très lié à la droite et sert Macron pour mettre en difficulté Les Républicains ; il a bonne presse dans le monde patronal.

Le ministre se présente comme celui qui veut dépasser des conflits anciens que la « science » aurait tranchés. Dans un domaine où les valeurs comme les intérêts ont souvent provoqué des conflits aigus, il voudrait être l'incarnation de la politique pragmatique fondée sur « ce qui marche » que défend Macron. Cela ne l'empêche pas d'intervenir parfois sur un registre plus directement politique comme devant l'assemblée nationale contre la formation syndicale de SUD 93. Il y avait là, quelle que soit l'opinion que chacun peut avoir sur l'approche en termes de racisme d'État, une menace sur la liberté syndicale et la liberté d'expression.

Cette note Copernic voudrait apporter des éclairages pour aider à une nécessaire entreprise de déconstruction. Elle n'est bien sûr pas exhaustive : la densité de l'actualité, les délais de rédaction et d'impression, nous auraient sinon condamnés à une course sans fin. Il ne s'agit pas ici d'alimenter un compte twitter mais de prendre du recul sur certains sujets cernés.

L'article d'Axel Trani, «De quoi Blanquer est-il le nom?» interroge la signification de la nomination du ministre. Un «technicien», sans expérience politique directe, sans mandat électoral est nommé rue de Grenelle: c'est quasi inédit. L'implication de Jean Michel Blanquer dans le désastreux quinquennat sarkozyste avec ses suppressions de postes et sa liquidation de la formation des enseignants, sa mise en cause quasi systématique des principales réformes du quinquennat précédent, aussi contestables certaines, mais pas toutes, puissent-elles être, est pointée. Lui si soucieux d'évaluation supprime en bien des endroits le «plus de maîtres que de classes» dont nombre de communautés éducatives dans le premier degré se félicitent.

L'article d'Irène Pereira porte sur les discriminations. Elles sont définies puis examinées dans leurs différents domaines – précarité, pauvreté, harcèlement, orientation sexuelle, handicap, genre, migrations – dans une perspective intersectionnelle qui appréhende les différentes dimensions. C'est un sujet dont toutes les approches comparatives montrent qu'il est particulièrement important en France et qui n'est certes pas en tête de l'agenda ministériel, dédoublement des classes en éducation prioritaire mis à part.

Paul Devin met en lumière les risques de la pratique ministérielle, essentiellement sur deux points. Tout d'abord, la réduction de la liberté notamment pédagogique par l'évocation récurrente des «résultats de la science». Les résultats évoqués sont souvent partiels et ignorent la complexité des apprentissages scolaires. Ils visent à justifier des orientations proprement idéologiques: méthode dite syllabique, autonomie des établissements, individualisation des enseignements avec une externalisation tendancielle en dehors du service public promis à l'éclatement. En second lieu, le ministre communique sans arrêt et prend des positions qui ne

sont pas conformes aux programmes scolaires alors que seuls ceux-ci s'imposent aux enseignants. Il déstabilise ainsi l'exercice professionnel des enseignants et précarise la relation que ceux-ci entretiennent avec leur hiérarchie administrative et pédagogique. Où est la règle, où est la référence dès lors que celles-ci sont à la merci d'un tweet ou d'une interview ?

Tristan Poullaouec et Jean-Pierre Terrail, dans la lignée des travaux du groupe de recherche sur la démocratisation scolaire, étudient le projet d'« école progressive » du SNES des années 1970 et 1980 qui se fixait l'objectif d'une culture commune jusqu'à 18 ans. Ils étudient le fonctionnement effectivement ségrégatif des trois voies du lycée. L'abandon de fait du projet d'« école progressive » interroge tous ceux qui sont attachés à la réussite de tous. Il entre en résonance avec les projets ministériels : l'éclatement du baccalauréat avec le contrôle continu ; un lycée dit « modulaire » dont l'exemple anglais montre combien il consacre les inégalités sociales ; la priorité à l'apprentissage sous contrôle patronal pour l'enseignement professionnel ; la sélection de fait à l'entrée de l'université. Avec les annonces de Jean-Michel Blanquer du 14 février, les séries disparaissent en voie générale et les élèves sont confrontés à des choix plus complexes où la connivence culturelle de ceux qui connaissent bien le système, les bons choix, les bonnes filières et qui se jugent légitimes à se montrer ambitieux, jouera davantage qu'aujourd'hui. C'est clairement le refus d'un tronc commun élargi jusqu'à 18 ans. D'autant plus que l'enseignement professionnel public est fortement menacé au profit d'un apprentissage étroitement assujéti aux entreprises et à l'économie locale. Philippe Boursier et Didier Gelot l'expliquent.

Le texte du premier montre en quoi les annonces sur le bac et Parcoursup s'inscrivent dans une offensive

d'ampleur pour affaiblir les étudiants, et d'abord ceux d'origine populaire, et tout autant le monde du travail. C'est le sens de la mise en cause des diplômes nationaux, et d'abord du bac, comme fondement des qualifications, de la hiérarchisation accrue des filières et de la volonté de dissuader les jeunes d'origine populaire de poursuivre à l'université, qui «n'est pas pour tout le monde» comme ose le dire Macron. À l'horizon, des titres professionnels au champ étroit et surveillés par le patronat.

Didier Gelot met en perspective la réforme envisagée de l'apprentissage. Elle s'inscrit dans une filiation de longue durée et pourrait marquer une forte rupture dans l'assujettissement de l'enseignement professionnel au patronat, la dégradation des conditions de travail et d'étude des apprentis et la conception même des diplômes.

Bertrand Geay et Samy Johsua pointent l'utilisation idéologique des neurosciences par Jean Michel Blanquer. Les neurosciences ont leur part de vérité mais l'hégémonie que leur reconnaît dans certains discours, pas dans tous car il est parfois plus modéré, le ministre est un leurre. Elles ne peuvent pas fonder «les bonnes pratiques pédagogiques» et une approche pertinente ne peut être que pluridisciplinaire et participative. Dans ce contexte, la création du conseil scientifique, présidé par Stanislas Dehaene et où neurobiologistes et psychologues cognitivistes sont dominants, est une forme de coup de force qui, de plus, désorganise le paysage français de l'évaluation où les acteurs sont déjà nombreux.

Laurence De Cock étudie le processus de «fabrication» des programmes scolaires, objet de luttes d'influence sévères et d'interventions pas toujours légitimes. Elle examine particulièrement les programmes d'histoire où les pressions sont très fortes entre les exigences de la connaissance et de la formation d'esprits

critiques d'une part, et la volonté de milieux conservateurs d'instrumentaliser l'histoire, transformée en récit exaltant les vertus nationales, pour que, selon un raisonnement d'ailleurs biaisé, la France retrouve confiance en elle et que les générations récentes d'immigrés puissent mieux s'assimiler d'autre part. Les débats sont permanents et les dangers sont réels que le ministère Blanquer, soucieux de donner une nouvelle fois des gages aux milieux conservateurs, s'oriente en ce sens.